



PROMOTION INTERNE dite « Repyramidage » DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS Désignation des rapporteurs pour l'évaluation des dossiers

Objet : Distribution des dossiers et désignation des rapporteurs

pour chaque dossier, le Président désigne 2 rapporteurs du corps des professeurs des universités **dont l'un au moins est choisi parmi les spécialistes de la discipline du candidat**. Les noms des rapporteurs sont rendus publics.

Candidats		1 ^{er} rapporteur		2 ^{ème} rapporteur	
BOULANGER / HUSSON Florence / MCF HC	CNU 64	Thierry Oster	CNU :64	Gaelle Arvisenet	CNU :68
LOUPIAC Camille / MCF CN	CNU 64	Thierry Oster	CNU :64	Gaelle Arvisenet	CNU :68
ROUDAUT Gaëlle / MCF HC	CNU 64	Thierry Oster	CNU :64	Gaelle Arvisenet	CNU :68

Dijon, le 9 mai 2022

Le Président de la Commission MESRI

Jacques Grober

